Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 364

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260385

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

patrie, à savoir l'alcoolisme et le désarmement.

Le 2 février se réunira à Genève la Conférence universelle du désarmement. Il est urgent que nous l'envisagions avec le désir de comprendre, et non pas avec nos pas-sions... Pourquoi la Conférence a-t-elle été convoquée 2 D'abord par devoir juridique. Les signataires de l'art. 8 du Pacte de la Les signataires de l'art. 8 du Pacte de la S. d. N. ne peuvent se soustraire indéfiniment à leurs engagements. Par devoir juridique encore, en regard de la Vine partie des trai-tés de paix consacrée au désarmement des vaineus, et où ce désarmement forcé est consi-déré comme le premier jalon d'une limitation générale des armements de toutes les nations. L'Amérique et les Soviets ont offert leur col-laboration pour des motifs évidenment dislaboration, pour des motifs évidemment dissemblables.

Si la Conférence du désarmement est un Si la Conférence du désarmement est un devoir, elle est aussi d'un intérêt vital, car les armées sont un fardeau économique et financier écrasant. On a calculé que le monde s'accorde une dépense annuelle de 20 milliards de francs or pour la sécurité de ses pays. La S. d. N. ne lui coûte que 1 % de cette somme; nous, en Suisse, dépensons un demi-million comme membre de la S. d. N., contre nos 100 millions pour la défense militaire. litaire.

Les armées sont incontestablement un luxe Les armées sont incontestablement un luxe effroyable, mais il y a des raisons pour les-quelles elles sont maintenues. La première est le besoin de sécurité. Les opinions natio-nales ne concordent pas sur les causes à effets dans ce domaine; ainsi les Anglais, par exem-

dans ce domiane; ainsi les Anglais, par exemple, assurent que les armements entraînent les peuples à la guerre (les Allemands l'ont prouvé, lorsqu'ils ont préféré « ein Ende mit Schrecken au Schrecken ohne Ende »). Pour d'autres, les Français, par exemple, les armements sont l'expression d'une inquiéture, et tant qu'on se sent menacé, on les maintient. L'attachement à l'armée, est général chez nous, s'explique pour plusieurs raisons: l'armée est pour beaucoup de Suisses le symbole de la patrie; elle est une école de discipline et de collaboration nationale. Ce sentiment est en lui-même respectable. D'ailleurs ce point de vue nous est particulier; nulle part autant que chez nous l'armée est motivé, en outre, parce qu'elle maintient l'ordre social. Les éléments qui s'élèvent le plus contre elle sont ceux qui restraint par le particul l'armée qu'elle maintent l'ordre social. Les éléments qui s'élèvent le plus contre elle sont ceux qui restraint par l'armée en l'armée elle sont ceux qui restraint par l'armée en l'armée elle sont ceux qui restraint par l'armée en l'armée elle sont ceux qui restraint l'armée en l'armée elle sont ceux qui qui s'élèvent le plus contre elle sont ceux qui voudraient renverser l'ordre existant. L'armée voudraient renverser l'ordre existant. L'armée est partout en dernier ressort la défense du gouvernement. Cela n'a rien à faire avec le capitalisme: Moscou ne fait pas exception à la règle. De l'armée dépend le prestige des gouvernements, c'est elle qui donne du poids aux revendications internationales. Il est curieux de noter à Genève le ton des délégués, seles verifies envertement ou non à une non de les controlles envertement ou non à une nouvernement. selon qu'ils appartiennent ou non à une na-tion bien armée.

Le désir de sécurité, enfin, est la raison principale du maintien des armements. L'Etat qui renoncerait à défendre ses frontières serait une proie certaine pour toutes les convoitises. De quoi est faite la sécurité? Là encore il n'y a pas d'égalité. Le Canada et les Etats-Unis ne sentent pas le besoin d'une grande armée, malgré l'étendue de leurs frontières. Un pays se sent d'autant plus menacé qu'il est au bénéfice d'avantages que ses voisins lui envient

et qu'ils pourraient lui arracher. Nous sommes en plus grande sécurité que la Tchécoslovaquie ou la Pologne. Il est difficile de définir un Etat belliqueux. L'Amérique considère la France comme le pays qui a l'esprit tourné vers la guerre. Elle se trompe, car la France n'a rien qu'elle désire qu'elle n'ait pas déjà, mais elle sait que l'Italie est un vainqueur mécontent et elle s'arme contre ses convoitises. voitises.

voltses.

Comment alors envisager la pacification, si chacun s'arme contre des voisins dont les intentions pourraient ne pas être pacifiques? Pour certaines nations, les Allemands, les Societs, l'Italie, il suffirait simplement de désarmer. Pour d'autres il faudrait d'abord se mettre d'accord sur la formule de la relativité delle attenues de comment. nettre d'accord sur la formule de la relativite (elle a été proposée comme suit: 5—5—3—1,75, c'est-à-dire 5 pour les Etats-Unis et l'Angleterre, 3 pour la France et 1,75 pour l'Italie). Mais cette méthode directe se heurte aux obstacles de pratique.

Il faudrait renforcer la sécurité par d'au-

tres moyens, par des garanties mutuelles. Nous pensons ici à ce que nos ancètres ont fait en 1291, soit mettre en commun les efforts des pays pour la sauvegarde des in-térêts de chacun. Si les pays européens ont atteint un certain degré de sécurité, ils ne attent un certain degre de securite, ils ne peuvent cependant pas s'engager à défendre la paix à tout prix, lorsqu'il s'agit de justice, sur n'importe quel continent. Il est vrai qu'il y a l'arbitrage, le protocole de 1924, mais il est malaisé de décider toujours qui a raison. Ainsi toute l'Europe ne considére pas le règlement territorial, sur lequel est basée la solidatié actuelle, accurate territorial per le proposité par le regular desiré actuelle, accurate territorial.

darité actuelle, comme tout à fait juste. Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire, que la course aux armements et à la guerre fatale doive continuer? Les événements des derniers doive continuer? Les evenements des dermiers jours prouvent qu'il y a un sentiment grandissant de solidarité, qui se traduit par une pression sur la nation qui aurait des velléités belliqueuses. Un pays seul, si puissant qu'il soit, porterait actuellement ses différends devant la S. d. N. ou la Cour de justice inter-

vant la S. d. N. ou la Cour de justice inter-nationale.

A une sécurité déjà accrue doit répondre un début de désarmement. Quelles sont ainsi les chances de succès de la Conférence? Il y a plusieurs ordres d'ambition. Les pacifistes intégraux voudraient la suppression totale des armements. Il est évident qu'ils seront déçus. Les pacifistes moins impatients qui demandent la parité des grandes puissances le seront aussi. Il faut signaler à ce propos que les gouvernements seraient souvent disposés à aller plus loin à Genève, mais qu'ils sont retenus par leurs électeurs. L'ambition des Associa-tions pour la S. d. N. va à la réduction à l'égalité de tous les armements, au sacrifice de 25 % consenti par tous les pays. Ce serait un succès que l'orateur n'ose pas entrevoir. D'autres espèrent, non sans tristesse, aboutir simplement à une stabilisation conventioanelle: les signatures s'engageraient à ne plus augmenter leurs armements

augmenter teurs armements.
Pour que ce but soit atteint, il est nécessaire de renforcer le sentiment de solidarité mondiale. Au sein de la misère qui n'épargne personne aujourd'hui, pas même le colosse des Etats-Unis, tous appuient la S. d. N. pour faire pression sur le Japon et la Chine. Notre devoir à nous est un devoir de modestie; le désarmement du monde ne dépend pas de la

Suisse. Nous pouvons, à défaut de possibilité de donner le bon exemple, éviter d'en donner le mauvais. Ainsi il faudrait cesser de se moquer dans notre presse de ce qui se fait à Genève, de parler des «chimères de Genève». Nous de parier des « chimeres de Geneve ». Nous pouvons donner un exemple de sympathie, de courage, de confiance dans un succès lointain. Nous pouvons aussi signaler notre organisation militaire pour la paix du monde. Notre armée défensive (elle l'est devenue par souci d'économie) n'est pas faite pour les campagnes en dehors de nos frontières. On conçoit sicément une des restresses acceles la cui occident de la contraction de l gnes en denors de nos frontieres. Un conçoit asisément quel avantage pour la paix résiderait dans l'adoption de ce système par les puissances. D'ailleurs, si cette organisation nous évite une caste militaire toujours dangereuse, nous avons peut-être trop de politiciens militaires, et l'on pourrait envisager que les officiers supérieurs ne fussent plus autorisés à conten des charges resonter des daverse resonter des davers davers de daverse resonter des davers de daverse resonter des davers de daverse resonter des davers de dave

risés à accepter des charges gouvernementales. La Conférence du Désarmement siégera chez nous pendant un an peut-être. Nos jour-naux seront l'aliment des délégués, qui pourra soutenir leur patience et affermir leur volonté. Notre peuple ne comprend en tacher ni la complexité de la tâche. L'homme et deur m la complexité de la tâche. L'homme et la femme dans la rue sont enclins à croire que c'est mauvaise volonté ou cynisme si les hommes de Genève sont si lents. Tel n'est pas le cas, et il importe de créer l'atmosphère spirituelle dans laquelle ils travailleront.

A la suite de cet exposé accueilli avec les plus vifs applaudissements, le Comité de l'Allieure average le réception crimété de l'Allieure average le réception crimété de l'Allieure average le réception crimété.

liance proposa la résolution suivante, qui fut votée à l'unanimité, non seulement par les dé-légués, mais par toute l'assistance.

RÉSOLUTION. — L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, réunie en assemblée générale à Vevey le 27 septembre 1931, tient generue a Vecev te 21 septembre 1991, dent à appuyer de toutes ses forces la prochaine Conférence du Désarmement et forme des vœux pressants pour son succès. L'Alliance cherchera à convaincre toujours plus l'opinion cherenerà à concaincre toujours plus i opinion publique de la nécessité du désarmement, et travaillera par tous les moyens dont elle dispose à la cause de la paix.

Le Bureau féminin du Travail aux

Etats-Unis

La directrice de ce Bureau important, Miss

Mary Anderson, ayant parlé récemment à Ge-nève de l'activité et des buts de celui-ci, quelques

lignes à ce sujet intéresseront peut-être nos lec-

Tout d'abord, un bref portrait de Mary Anderson: toute petite fille dans le village suédois

de Lidkopving, pauvre et dévôrée du désir de savoir, elle fut dès sa seizième année transplan-tée aux Etats-Unis pour y gagner son pain; elle y apprit l'anglais en épelant les journaux, et

y apprit l'anglais en épelant les journaux, et tout en vaquant aux occupations d'une bonne à tout faire d'abord, d'une ouvrière ensuite dans une fabrique de chaussures, occupée pendant dix-huit ans à des besognes monotones et fastidieuses. Ses capacités, enfin reconnues, la firent élire au poste de présidente du syndicat local, et c'est elle qui organisa à Chicago, en 1911, la grève des ouvrières de l'habillement. Au moment où les Ftats-Lines entrèreut dons la grand-

ment où les Etats-Unis entrèrent dans la grande

A. de M.

va'l féminin, étude et comparaison des différentes lois régissant l'activité des ouvrières de tous les pays du monde, ainsi que des fluctuations du marché du travail; améliorations constantes des con-ditions de la vie des travailleuses, même en de-hors des heures de travail; préoccupations d'or-dre hygiénique et moral; accès des femmes à toutes les professions, charges de famille éven-tuelles d'une femme professionnelle: bref, rien de ce qui concerne le bien-vivre de la femme

indifférent au Bureau que dirige Mary Anderson. Etant donné que beaucoup de travailleuses ont en même temps que leur travail professionnel les charges de la maternité et les responsabilités d'un ménage, le Bureau fédéral met en tête de ses préoccupations l'allégement, dans la mesure du possible, de conditions de vie aussi compli-quées et ardues, en obtenant des salaires plus élevés, des journées de travail écourtées et une

travaillant pour gagner sa vie n'est étranger ou

guerre, elle devint adjointe de la directrice du Bureau chargé de surveiller les conditions de vie et de salaire des femmes employées aux mu-nitions et en 1919, quand fut créé le Bureau

fédéral du travail féminin, elle en devint la di-

rectrice.

Elle écrivait alors: « Nous devons faire tout

notre possible pour donner à toutes les ouvriè-res la jouraée de 8 heures; pour leur garantir, à travail équivalent, un salaire égal à celui des

hommes, qui leur procure un traitement permettant une existence confortable et les libérant de

donne des précisions sur cette activité intéressante

concernant les 8.500.000 femmes professionnel-lement occupées dans les Etats-Unis: enquêtes, renseignements, établissement des normes du tra-

l'appréhènsion d'une vieillesse dénuée de essources, »

Ce nouveau Bureau de Washington était en bonnes mains et s'est développé de merveilleuse façon. Un de ses bulletins édités par ses soins: Tact Finding with the Women's Burcau, nous

hygiène sévère des locaux. Tout cela dans l'intérêt non seulement des femmes professionnelles, mais du pays tout entier.

De-ci, De-là...

Education physique.

La Société genevoise d'Education physique nous prie de rappeler à nos lectrices que le cours de gymnastique rationnelle qu'elle organise chaque année aura lieu, comme d'habitude, tous les mardis et vendredis, de 18 à 19 heures, dès le vendredi 16 octobre, à l'Ecole secondaire de la rue d'Italie, sous la direction de M^{me} M. Hor-

Mort d'une féministe égyptienne.

Le 18 juin dernier mourut, à Constantinople, Amina Hanem Effendi, épouse de Fouad ler, sultan qui régna en Egypte de 1879 à 1890, et mère de Abbas II, qui fut déposé en 1914. La «Khédiva Mère», comme on l'appelait encore communément, était connue pour sa bienfaisance et l'intérêt éclairé qu'elle portait à son peuple. C'est à elle que l'Egypte doit la création de C'est a elle que l'Egypte doit la creation de nombreuses écoles primaires et secondaires, tant pour les filles que pour les garçons. Son testament prouve une fois de plus sa générosité et la largeur de son esprit. A ses enfants elle laisse les trois quarts de sa fortune, sans faire entre

A propos d'écriture

M. Robert Dottrens, directeur d'écoles genevoises et chargé de cours à l'Institut J.-J. Rousseau, vient de faire paraître dans la Collection d'actualités pédagogiques un livre 1 que consulteront avec grand profit même les profanes en matière d'he signature.

tière d'enseignement.

Posant en principe le droit de l'écôle primaire à l'expérimentation des méthodes nouvelles, M. Dottrens explique les modes les plus modernes de l'énseignement de l'écriture. La présenté étude, nous dit-il, est publiée par un homme qui fit le désespoir de ses maîtres à cause de sa déplorable écriture et qui ne saurait se poser en calli-graphe, loin de là. C'est pour éviter aux enfants qui souffrent de la même incapacité les mêmes malheurs, qu'il offre à leurs maîtres les moyens de les amener à écrire convenablement.

Moyens nouveaux rendant l'écriture moins dif-Moyens nouveaux rendant l'écriture moins dif-ficile à apprendre, parce que graduant les diffi-cultés, parce que fondés sur une connaissance meilleure de la nature de l'écolier, et n'exigeant de lui que ce qu'il peut raisonnablement donner. Méthodes appliquées ailleurs qu'en Suisse, partout où l'éducation primaire a véritablement progressé, en Autriche, en Belgique, en Allemagne, en Italie, etc., et chez nous dans l'école active.

On écrit certainement mal de nos jours, et plus le degré de l'école est élevé, plus la qualité de l'écriture baisse, dit M. Dottrens. Les bambins de

l'école enfantine écrivent mieux que les élèves de l'école primaire, et ceux-ci mieux que les col-légiens ou gymnasiens, — ou se donnent plus de peine pour écrire bien, me semble-t-il. On peut même aller jusqu'à affirmer que, plus un individu est cultivé, plus son écriture est mauvaise. Qu'on me permette ici une réflexion personnelle: on a dit assez justement, je crois, qu'une mauvaise écriture est une forme du mépris d'autrui; M. Dottrens affirme que, plus l'individu est cultivé, plus son écriture est mauvaise; peut-on, ose-t-on conclure que la culture est une école du mépris du prochain?

L'écriture doit être claire et simple. Foin des

anglaises et des rondes, et de cette petite et grande bâtarde, cauchemar de ma vie d'écolière? Ces anciens types d'écriture sont de l'époque de la plume d'oie! A la plume de fer, et surtout à la p'ume-réservoir, doivent correspondre des ca-ractères nouveaux, moins compliqués, partant plus lisibles. Actuellement, il faut aller vite; or on ne peut écrire rapidement en formant des pleins et des déliés; donc supprimens les cé des déliés; donc supprimons-les et enseignons des lettres de largeur constante. Laissons tomber aussi l'antique et sacro-sainte obligation de varier des règles périmées les hauleurs des lettres, des t, des d, des f, etc.

La position du corps doit faciliter l'écriture

rapide, ce qui n'est pas le cas dans l'école pri-maire d'aujourd'hui. Il ne faut plus employer l'ardoise, ni la plume métallique pointue, ni le cahier à réglure double; il ne faut pas enseigner le même type d'écriture, quel que soit l'âge de l'élève, quel que soit le degré de son développe-ment; il faut tenter d'éviter ce qu'on a appelé la dualité de l'écriture chez les élèves, c'est-àdire le fait que chaque enfant a son écriture cou-rante, faisant fi des principes et des rigueurs de l'enseignement, à côté de l'écriture scolaire, de la calligraphie imposée à toute la classe. Il faut rénover les programmes actuels qui ne tiennent aucun compte du développement physique et mental des enfants et ne présentent aucune pro gression.

M. Dottrens cite Mmc Montessori: «On s'est obstiné longtemps à croire que, pour apprendre à écrire, il était nécessaire de dessiner d'abord des bâtons. Chose inconcevable: il semblait na-turel que, pour écrire les lettres de l'alphabet (qui sont presque toutes arrondies), il fût nécessaire de commencer par des lignes droites et par des bâtons ayant à l'extrémité un trait mince formant un angle aigu. Et l'on s'étonnait après cela, naïvement, de la difficulté qu'éprouvait un débutant à faire disparaître la dureté anguleuse de ces traits pour pouvoir tracer, par exemple, les belles boucles d'un O! »

Tout est fort intéressant dans le beau livre de M. Dottrens, Qu'il critique des méthodes, de M. Dottrens. Qu'il critique des méthodes, des plans d'études, des caractères ou des outils surannés, on nous explique les méthodes, plans, caractères et outils vraiment modernes, qu'il multiplie les préceptes nouveaux et les étaye d'ingénituses figures, ou qu'il traite l'éducation esthétique, il intéresse toujours et ne lasse jamais, vient à secure (comme le crois qu'il Et on en vient à penser (comme je crois qu'il pense lui-même), que les méthodes défectives actuelles sont si difficiles à combattre et à faire disparaître parce qu'elles satisfont on ne peut mieux l'inertie des maîtres d'écriture.

Jeanne Vuilliomenet.

Pastels d'automne

I

Fenêtre ouverte sur du gris. renetre ouverte sur du gris, gris de fumée et gris d'automne, mais où s'incruste l'or sans prix d'un grand marronnier qui frissonne. Ses feuilles font une lumière délicatement suspendue, lampes fragiles et menues émouvante splendeur dernière: demain, les branches seront nues! Ah! le suprême feu de joie qui brûle au long des rameaux noirs ambré comme une souple soie, comme un beau ciel d'octobre, au soir!

H

Roses d'octobre si touchantes, un peu penchantes, roses, délicat velours, autour de vous les feuilles choient, lambeaux de soie, dernière joie. Où est l'avril gonflé d'amour?

Voici la pluie aux pieds menus voici la pluie aux pieds meni qui piétine le jardin nu, voici le vent et sa guitare; puis la neige, ce léger fard, pose aux cimes violettes une voilette...

¹ L'enseignement de l'écriture. Nouvelles mé-thodes. Illustré de 50 figures. Editions Dela-chaux et Niestlé, S. A., Neuchâtel et Paris, 1931. Prix: 5 fr.

eux de distinction de sexe. Le revenu du solde eux de distinction de sexe. Le revent un soute est réparti comme suit: 25 % au profit des professeurs et étudiants de l'Université d'El Azhar; 25 % au profit d'un orphelinat; 25 % au na sile de vieillards, et 25 % pour des bourses à des enfants musulmans désireux de poursuivre des études supérieures.

La Khédiva Mère s'intéressa toujours vivement à l'émancipation de la femme et fut une amie et une protectrice sûre de l'Union féministe égyptienne.

Succès féminins.

Une jeune Norvégienne, Mile Gudrun Trog-stad, a passé; dernièrement les examens de ca-pitaine au long cours. Elle a acheté un bateau et établi un service régulier et rapide sur le Mjö-sen, le plus grand lac de la Norvège. Inutile d'ajouter qu'elle en assume elle-même le commandement.

Les Congrès de l'an prochain.

Le Congrès international de la Ligue interna-tionale de Femmes pour la Paix et la Liberté, qui devait avoir lieu à Vevey en mai 1932, es itendra en France, à Grenoble, à la même date.

La nationalité de la femme mariée

Le point de vue suisse

N.B. Le texte suivant est celui du vœu qui a été remis pour étude au Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminies suisses par l'As-semblée générale de Vevey, le 27 septembre:

Considérant que le fait de retirer sa propre nationalité à la femme lors de son mariage lui impose non seulement une souffrance morale, mais peut, dans certains cas, lui cau-

morale, mais peut, dans certains cas, lui causer de graves préjudices au point de vue professionnel et social;
Considérant que le maintien de la na'ionalité suisse par la femme exercerait une force
assimilatrice sur l'époux étranger domicilié
en Suisse, et servirait en même temps l'intérêt de l'unité de la famille, puisque les enfants issus de ces mariages deviendront à
l'avenir des c'loyens suisses jure soli;
Sachant que, dans le monde entier, se dessine
un mouvement pour régler à nouveau la
question de la nationa'ité de la femme mariée,
et que la S.d.N., après en avoir discaté, la
maintient à son ordre du jour;
L'Assemblée émet le vœu qu'à l'avenir la
Suissesse qui épouse un étranger, qu'elle acquière ou non la nationalité de son mari, ne
perde pas sa nationalité suisse, pas plus que

quere ou non et nationalité de son mari, ne perde pas sa nationalité suisse, pas plus que tout autre citoyen ou citoyenne suisses qui se naturalisent à l'étranger ne sont actuellement privés de leur national té suisse.

prives de teur national le suisse.

L'Assemblée attire l'attention sur le fait
que la perte de la nationa'it'é suisse, entrainée
par le mariage, n'est prescrite ni par la Constitution ni par la loi.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes

Cette Ecole, dont il a été souvent question dans ces colonnes, annonce la réouverture de ses cours pour le jeudi 22 octobre. Il n'est pas besoin de rappeler aux lecteurs du *Mouvement* que, tout en

donnant aux jeunes filles une culture générale qui les prépare à mieux remplir leur rôle de femmes et de mères, elle constitue en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à des carrières sociales, telles que direc-trices et administratrices d'établissements hospi-

trices et administratrices d'établissements hospi-taliers, agentes de protection de l'enfance, assis-tantes de police, fonctionnaires de l'assistance pu-blique et privée, surintendantes d'usines, etc. L'Ecole prépare aussi celles de ses élèves qui s'inscrivent dans une Section spéciale aux carriè-res de secrétaires-bibliothécaires et de libraires, et à celle, toute nouvelle, de laborantines. Elle counts encre une Section d'enseignment mé. compte encore une Section d'enseignement méun cours pour infirmières visiteuses, qui s'ou-vrira cette année, le 26 octobre, et qui est accessible à toute infirmière désireuse de s'orienter

Pour programmes, renseignements, plans d'études, etc. etc., s'adresser directement au Secréta-riat de l'Ecole, 6, rue Ch.-Bonnet, Genève.

Le Fonds de prét de la Saffa

Extraits du Rapport de la Commission d'étude (Suite et fin.) 1

Alors que dans les arts et métiers, il est relativement facile d'obtenir une bourse pour un appren tissage, les moyens financiers manquent dans de nombreux cas pour le perfectionnement nécessaire après la fin de cet apprentissage. Une conseillère de vocations attrie tout particulièrement l'atten-tion sur la carrière de directrice d'atelier de cou ure qui exige un séjour à l'étranger et la fréquentation d'écoles spéciales qui ne sont qu'à leurs débuts en Suisse. Comme il n'est possible qu'à peu de femmes de fréquenter ces écoles spéciales qui se trouvent à l'étranger, cette carrière est classée parmi celles souffrant de l'envahisse-ment de l'élément étranger; elle offre au point de vue économique de belles perspectives; en règle générale, une directrice habile obtient rapi-

regie generale, une directrice habile obtient rapi-dement une bonne situation lui permettant de rembourser le prêt qu'elle a reçu. b) Commèrce. Les prêts n'entrent pas en con-sidération pour la préparation aux carrières com-merciales; mais, en revanche, on en accorde assez fréquemment, actuellement, pour des séjours à l'étranger, car la plupart des pays qui ont une certaine importance pour le développement professionnel interdisent aux étrangers d'accepter des emplois rétribués.

Par contre les crédits en banque accordés en vue de l'exploitation d'un commerce sont si répandus et le plus souvent d'une nécessité telle, même pour des femmes, qu'il ne vaut pas la peine de s'arrêter plus longuement sur cette question.

Nous avons été mises en garde de bien des côtés contre les prêts à accorder à de petites entreprises. Certes, la Société coopérative devra être très prudente dans ces cas-là, mais elle pourra avoir aussi une action bienfaisante par ses con-seils. Les femmes se figurent généralement qu'il est beaucoup plus facile de diriger un commerce que cela n'est le cas en réalité. L'ouverture de petits magasins d'épicerie surtout ne doit pas être conseillée. Toutefois nous ne partageons point de vue que, dans toutes les branches du

¹ Voir le Mouvement No 362

A L'EXPOSITION FÉDÉRALE DES BEAUX-ARTS



(Cliché Mouvement Féministe)

Le village ensoleillé

Huile par Mme V. Métein-Gilliard, Présidente de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts,

commerce, le grand bazar et le grand magasir supplanteront le petit magasin. Le magasin de détail doit garder sa place dans bien des bran-ches. Et plus la clientèle sera diffícile à satisfaire en raison de l'exigence croissante de ses désirs, d'autant plus favorables seront les pers-pectives pour le magasin de détail qui peut offrir un plus grand choix d'articles spéciaux et

servir sa clientèle de façon plus individuelle. Dans le commerce, des cautions sont souvent demandées pour certains emplois. Ainsi, chaque directrice des succursales des magasins « Mercure » doit déposer une caution. Or, devenir directrice de succursale représente un véritable directrice de succursate represente un vertable avantement pour une vendeuse et mainte jeune fille qui, jusque là, n'avait pas eu la possibilité d'économiser une somme suffisante pour cette caution aura, sans aucun doute, recours à la garantie de la Société coopérative. Par suite de l'amélioration de la situation, cette jeune fille n'aura pas de difficultés à rembourser le prêt, car il lui sera possible d'amasser petit à petit la somme voulue. La caution lui est remboursée lorsqu'elle quitte son emploi.

Exemples La propriétaire d'une petite fabrique de trico age très prospère projette d'in-troduire la vente au détail de ses articles, afin d'augmenter son chiffre d'affaires. Pour cela, un local convenable doit être aménagé en magasin. Les frais seraient de fr. 12,000,—; elle peut disposer de fr. 6000,— mais a épuisé son crédit en banque. Un prêt de fr. 5000,— effectué par nous lui permettrait la réalisation de son plan

Une couturière avec quatre enfants à sa charge doit changer de profession à la suite de maux d'yeux. Une maison de mercerie en gros lui remet en dépôt la marchandise nécessaire pour

monter un magasin de mercerie à la condition qu'elle ne se serve que chez elle et fasse régu-lièrement de petits paiements. Or à son insu, la maison tire des traites sur elle pour la valeur totale de la marchandise en dépôt et les fait escompter par sa banque. Ces traites sont retirées avant chaque échéance et remplacées par de nouvelles. La faillite de la maison de gros fait dévelles. La faillite de la maison de gros fait de-couvrir la chose. La femme, inexpérimentée en affaires, ne sait pas qu'elle a le droit de refuser ces traites et de faire au liquidateur de la mai-son en question une offre de rachat de 30-40 % de la valeur du stock de marchandises. Comme elle a fait une fois une mauvaise expérience, elle n'ose plus demander l'avis de personne. Elle s'imagine donc devoir ces sommes et fait divers arrangements avec les banques pour leur règlement qui dépassent largement ses recettes courantes. La suite en est qu'elle sè met en retard pour ses autres paiements et qu'elle ne paye plus que sous la menace de poursuites. La saisie sa porte. Une avance de fr. 600.— permet de désintéresser le créancier le plus pressant, de gagner du temps et de demander un concordat. Deux mois plus tard, le concordat basé sur une offre de 40 % aux créanciers est accordé, les dettes restant encore sont consolidées auprès d'une seule banque, et un arrangement est fait qui permet d'en opérer le paiement en faisant les prélèvements nécessaires sur les recettes cou-rantes. Le prêt de la Saffa serait remboursé le premier sur le nouveau crédit ouvert par la banque.

c) Industrie hôtelière. L'exploitation d'hôtels, de pensions, de maisons de convalescence et de restaurants egixe toujours des capitaux importants. Les femmes étant très nombreuses et très

Notre Bibliothèque

ARTHUR HENDERSON, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères: Consolidating World Peace, conférence donnée sous les auspices du «Burge memorial», Brochure sortie des presses de l'Université d'Oxford, 1931.

M. Henderson constate dans son intéressant travail que jamais, jusqu'à ces dernières années, le monde ne s'était vraiment organisé pour la paix, et que la condition sine qua non de l'accord universel c'est le désarmement universel. Etudiant les deux grands principes de la politique d'avant la guerre, l'équilibre des puissances et le concert européen, il en vient à la Société des Nations dont il dit qu'elle a travaillé pour la paix davan-tage encore qu'il peut le paraître et en laquelle il place beaucoup de sa confiance en un avenir moins sombre.

CADORNA: Vie de Jean Boldini, volume in-lo-sur pur alfa avec 20 reproductions, chez Eugène Figuière, édièur, 16o, Boulevard Montparnasse, Paris, XIVe. Prix: 50 fr. français. La vie et l'œuvre du peintre Jean Boldini, Ferrarais d'origine, Parisien par choix, né en 1842 et mort récemment tout près de la nonan-taine, ont fait le sujet de cet intéressant volume orné de vingt reproductions de tableaux. L'auteur a consacré au prestigieux artiste des pages amusantes, piquantes, bien documentées et pages annisantes, piquantes, bien doctimentes et bien écrites, relatant avec esprit et quelque dis-crétion sa vie amoureuse longuement prolongée et portant aux nues l'œuvre de son pinceau, sur-tout ses charmants portraits de l'Eve moderne, si curieusement révélateurs d'une époque allant du déclin du Second Empire au lendemain de la grande guerre. Cadorna évoque même le *génie* de Boldini!

L'artiste dont le vocabulaire n'était tempéré par mul excès de modestie, prononçait yénie... en fait, il ne fut, je pense, qu'un merveilleux virtuose. Et plus encor peut-être que dans ses étourdissants portraits-tourbillons, son talent véetourcissants portraits-tourbilons, son talent veritable se révèle dans ses dessins, même hâ-tifs, ses pointes-sèches trop rares, ses aquarelles doucement grisâtres, ses paysages et ses petites scènes à la Meissonnier que recherchent aujour-d'hui plus d'un collectionneur avisé.

Et ce serait piquant, à coup sûr, que Boldini vive dans le souvenir des humains plutôt par la vérité d'une so'ide étude de chevaux de labour que par ses effigies de jolies femmes racées, que par ses effigies de jolies feminies races, serpentines, roulées dans d'exquises soieries, à l'expression et l'allure à la fois précieuses et maladives! On a écrit assez justement que ces portraits élégants un peu pervers illustreraient à merveille l'une ou l'autre page de Proust....

Le grand mérite de Boldini est probablement d'avoir été l'initiateur de la peinture moderne: il

s'est passionné pour la figure humaine et lui a consacré l'effort de sa longue vie, alors que les artistes qui l'ont précédé — Corot à leur tête

artistes qui l'ont précédé — Corot à leur tête — ayant découvert la nature, s'en sont tenus généralement aux études de plein-air.
« Il ne vous manque que la bonté » écrivait à Boldini une femme qu'il avait fait souffrir. En effet, si son talent et son esprit lui valurent l'amitié d'un Whistler ou d'un Degas, il faut avouer qu'il fut pour les cœurs féminins tout le contraire d'un ami sûr. De cela, tout au moins, la lecture du livre de Cadorna nous laisse per-

suadée. Peut-être aimait-il *trop* la femme pour

Le Rapport sur l'exercice 1930 de «Pour l'Avenir» fédération pour la justice sociale dans l'éducation, donne des précisions intéressantes sur son activité. Créée pour venir en aide à des jeunes gens qui, faute d'argent, ne pourraient continuer leurs études, cette œuvre excellente a distribué ne sette engré 1020 des boxes à 66 %. tribué en cette année 1930 des bourses à 68 postulants et postulantes, bons élèves et travailleurs, et leur a facilité ainsi l'entrée de l'Université, du Collège, des Ecoles de commerce, des beauxarts, du Conservatoire, etc.



qui dérange cette harmonie aux tons dolents. Mais d'une écharpe de fumée La campagne s'est embrumée. Prélude d'hiver.

Des chrysanthèmes opulents

ont un air de jeunesse, étrange,

Prétude d'hiver, odeur âcre dans l'air; un vol de corbeaux s'égosille, au loin, ce feu roux qui pétille... Est-ce le feu qui fume? Est-ce la brume?

H. PEEFFER.

LES EXPOSITIONS

Le Salon de romanité

Le groupe de « romanité », qui expose longue-ment son programme dans son invitation au ver-nissage de l'Athénée (Genève), ne compte, dans cette exposition, pas plus de quatre femmes: Alice Bailly, Claire-Lise Monnier, Marguerite Na-vile. Cécile Cellier-Ramuz. Le clown et les gouaches de Mile C.L. Mon-

mer sont pleins d'esprit et de poésie. De M^{III} M. Naville, un très beau panneau religieux en laine: Les saintes femmes au tombeau. M^{III} A. Bailly n'expose ici que des dessins: La sieste, en trois petits tableaux très fins. De Mme Cellier-Ramuz: La maison de Ramuz, Le port de Pully, des Fleurs. C'est gai, joli, un peu timoré.